



1^{er} CONCOURS OFFICIEL DU 23 AVRIL 2022

EPREUVE DE SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Nombre de pages de l'épreuve	02 pages de consignes + 08 pages d'épreuve
Durée de l'épreuve	1h30

Conseils méthodologiques

1. Prenez le temps de lire très attentivement tous les textes en surlignant ou en soulignant les éléments qui semblent appartenir à la problématique qui se dégage. Après avoir dégagé les idées principales, établissez un plan qui comprendra obligatoirement une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion.

2. Rédigez l'introduction qui doit annoncer le sujet, posez la problématique et proposez votre plan (qu'il sera important de respecter par la suite !). Comptez les mots de cette introduction. Vous devez impérativement indiquer par **un signe étoile (*)** un ensemble de **50 mots**.

3. Reprenez les textes et rédigez le développement. Attention à bien respecter le plan annoncé dans l'introduction. Le lecteur doit pouvoir accéder au plan à la simple vue de la copie. Rédigez des paragraphes distincts en n'oubliant pas d'introduire une phrase qui permet – à la fin de chaque paragraphe – de faire le lien avec le suivant. Comptez les mots du développement. S'ils sont trop nombreux, posez-vous la question du bien fondé de certains adverbes et adjectifs ...

4. Rédigez la conclusion qui doit ouvrir le débat, sans toutefois contenir d'idées personnelles. Soignez bien cette partie ; c'est la dernière impression sur laquelle votre lecteur restera. Comptez les mots de cette dernière phrase.

5. Recomptez tous les mots.

6. Rédigez votre synthèse sur la feuille de copie.

7. Relisez votre synthèse. N'oubliez pas que trop d'erreurs d'orthographe entraînent une forte décote sur la note. Pensez également à indiquer le nombre exact de mots dans le cadre prévu à cet effet (première page de la copie). Les mots sont systématiquement recomptés lors de la correction.

8. Pour faciliter votre travail de comptage des mots, vous pouvez diviser vos feuilles de brouillon en dix colonnes. Vous placerez un mot dans chaque colonne (voir l'exemple de comptage sur la page de garde du sujet).

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.

Il vous est demandé de faire la synthèse, et non une suite de résumés, de l'ensemble des 08 documents présentés, en **400 mots**, avec une **tolérance de 10%**, c'est-à-dire de **360 à 440 mots**.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe de la langue française
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe * après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots dans le cadre prévu sur votre copie et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement contrôlé par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

Remarque :

La phrase

« Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, 75% des nations de l'ONU se réunissent à New York. »

comporte 27 mots.

DOSSIER

Document 1

La pauvreté apparaît avant tout comme un phénomène économique. Or, l'économie a beaucoup évolué dans la manière d'appréhender la pauvreté, notamment à partir des apports d'Amartya Sen. Sous forme d'entretien, Jean-Luc Dubois nous présente de façon très précise et claire les principales traces et conséquences de cette évolution.

L'idée de « pauvreté » est naturellement associée à la dimension économique : existe-t-il en économie une définition précise de la pauvreté ?

La question de la pauvreté est une question complexe. La pauvreté se manifeste de différentes manières et prend ainsi de multiples formes, au Nord comme au Sud, en lien avec la croissance urbaine et l'aspiration généralisée à un certain mode de vie. Il en résulte un consensus difficile à trouver sur la façon d'analyser le phénomène et de nouvelles percées conceptuelles et méthodologiques apparaissent régulièrement. Cet effort conceptuel s'avère, cependant, toujours nécessaire pour appréhender les nouvelles formes de pauvreté qui ne manqueront pas d'apparaître dans une situation de crise généralisée où les contraintes écologiques prennent de plus en plus de place.

Dans le cadre des connaissances actuelles, on peut néanmoins opposer deux grandes manières d'appréhender la pauvreté. La première met l'accent sur les *ressources*, notamment en biens et services, que l'on possède ou dont on dispose, pour caractériser le niveau de pauvreté. On peut ainsi considérer le niveau de revenu, ou de consommation, qui conduit à une analyse monétaire de la pauvreté. Mais on peut aussi prendre en compte les manques ou privations qui marquent les conditions de vie, les actifs possédés, la qualité de vie, les relations sociales, les droits, etc. On débouche alors sur une analyse multidimensionnelle de la pauvreté.

La deuxième manière d'aborder la pauvreté s'intéresse plutôt à ce que les personnes sont *capables de faire* et *d'être*, en utilisant les ressources dont elles disposent. Elle insiste alors sur l'accès à ces ressources, se rapprochant ainsi de la première approche, mais elle considère surtout la manière dont ces ressources sont utilisées pour fonctionner quotidiennement et pour accroître les capacités de faire, d'être ou de devenir des personnes, individuellement ou collectivement. Cette vision, qui tire ses fondements de l'approche par les « capacités » du professeur Amartya Sen, se trouve être très largement complétée par la *praxis* de lutte contre la misère mise en œuvre par le père Joseph Wresinski dans le cadre de l'association internationale ATD-Quart Monde. Partant du constat que l'inégalité la plus criante est celle qui résulte des disparités dans les capacités des personnes, elle considère que la pauvreté est le résultat de l'absence d'un certain nombre de « capacités » fondamentales.

Dans le cadre de la première approche, peut-on identifier différents types d'insuffisance de ressources ?

Le fait de considérer la pauvreté comme insuffisance de ressources permet de caractériser trois de ses principales manifestations : un niveau de vie insuffisant, des conditions de vie ou d'existence inadéquates, et l'absence de patrimoine ou d'actifs.

La pauvreté comme *faiblesse du niveau de vie* est la définition la plus ancienne de la pauvreté. C'est aussi celle qui est encore la plus fréquemment utilisée. Elle est caractérisée par l'insuffisance de revenus, ou à défaut de consommation, cette dernière retraçant l'utilisation du revenu. Elle s'exprime en termes monétaires. Est alors considérée comme pauvre toute personne qui n'atteint pas le niveau de revenu, ou de consommation, jugé suffisant pour vivre correctement. Ce seuil limite est appelé « seuil de pauvreté » (ou

« *poverty line* »). Cette démarche tire son origine de l'Angleterre victorienne où des seuils étaient fixés dans les collèges anglais pour décider à quels étudiants on devait accorder une bourse d'étude.

La ***pauvreté de conditions de vie*** ou ***pauvreté d'existence*** permet d'ouvrir la pauvreté à d'autres dimensions que les seuls revenus et consommation monétaires. Elle permet de détailler les différentes caractéristiques des biens et services qui sont acquis et consommés, notamment la consommation alimentaire, les soins de santé, les modes d'éducation, les types de logement, etc., tout en se préoccupant de leur qualité. On est dans le cadre des conditions de vie. Si on y rajoute d'autres dimensions comme celles qui portent sur le lien social ou le relationnel, sur les aspirations, sur les croyances et les valeurs, on élargit alors l'analyse aux conditions d'existence. Cette approche multidimensionnelle fait de la pauvreté le résultat d'une accumulation de différents « manques » ou « privations ». Des manques qui sont d'ordre matériel car relatifs à des biens et services (concernant l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, etc.), mais aussi sociaux (à travers les formes d'isolement ou d'exclusion), voire culturels (avec la non-reconnaissance des identités) ou même éthiques (comme la non-reconnaissance de certaines valeurs). L'Union Européenne considère ainsi comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent » (Rapport du Conseil des ministres du 19 décembre 1984). Cette vision de la pauvreté, en mettant l'accent sur la relation du pauvre au contexte social dans lequel il vit, encourage à considérer les facteurs sociaux qui déterminent la pauvreté.

Enfin, il y a ***l'absence de patrimoine*** ou ***d'actifs*** qui est aussi une caractéristique de la pauvreté. On peut ainsi penser aux paysans sans terre de certains pays ou aux difficultés à monter de petits commerces informels dans les banlieues urbaines pauvres. C'est souvent le résultat d'une impossibilité à accéder aux biens et services (éducation, soins de santé, terrains, information...) qui permettent la constitution, par accumulation, de capital (physique, humain, social) et, plus généralement, de potentialités (savoir-faire, réseaux sociaux...) indispensables pour entreprendre et sortir de la pauvreté. Les actions qui sont menées en faveur du micro-crédit s'inscrivent dans cette logique.

Lasida Elena, Minkieba Lompo Kevin, Dubois Jean-Luc (2009), « La pauvreté : une approche socio-économique. Entretien avec Jean-Luc Dubois », *Transversalités*, n° 111, p. 35-37

Document 2

C'est merveilleux de voir avec quelle constante et exclusive sollicitude les gouvernements s'occupent, depuis des siècles, à chercher la cause de la richesse ou de la misère publiques là où elle n'est point. Aucun, que je sache, n'a encore porté ses investigations sur ce point : qu'on n'est riche ou pauvre matériellement que quand on est riche ou pauvre moralement. La nation la plus riche n'est pas celle qui a le plus de richesses. Voyez Rome : jamais elle ne fut plus pauvre que quand elle fut devenue riche de tous les trésors de la terre. Jamais, au contraire, elle ne fut plus riche que quand elle n'eut pour trésor que sa pauvreté. C'est qu'avec la pauvreté elle avait toutes les vertus qui font de la pauvreté même une vertu : c'est qu'avec la richesse elle avait tous les vices qui font de la richesse même un vice.

Lorsque Jésus-Christ vint sur la terre, ce fut pour révéler aux hommes que *l'homme ne vit pas seulement de pain*, et qu'il est une autre richesse au monde que celle des biens matériels de ce monde. [...] Et il dit aux riches : Le royaume du ciel n'est point pour vous. Et il dit aux pauvres : Ce royaume ne sera le vôtre qu'autant que vous serez encore *pauvres d'esprit* ; ce qui voulait dire que la richesse du cœur est la vraie richesse, et que ce qui n'est pas elle n'est que misère et vanité. Mais la parole de l'Homme-Dieu n'a point encore été comprise des hommes, et depuis dix-huit siècles que le sacrifice de la matière est consommé, les hommes en sont encore à demander à la matière ce que la matière est impuissante à leur donner. Aussi, voyez ce que produit de nos jours cette civilisation matérielle dont les peuples modernes se montrent si jaloux et si fiers ! [...] L'âme, la vie de la matière, comme celle de l'intelligence humaine, c'est

la *foi* qui *relie* l'une et l'autre à Dieu. Cette foi s'appelle *religion*. Sans cette foi, la science est ignorance pure, et la richesse n'est que misère. Et qu'on ne croie pas que ces distinctions ne soient que de doctrine religieuse ; elles sont avant tout de doctrine sociale.

Des écrivains ont dit, et les gouvernements ont cru, que l'ignorance et la misère étaient la source du plus grand nombre des crimes ; d'où cette conséquence qu'en soulageant la misère et en éclairant les masses on tarirait le vice à sa source. Et, de fait, les gouvernements se sont mis partout à ouvrir aux indigents des hospices ; et aux enfants du peuple, des écoles. Mais la misère a grossi avec le crime dans la même proportion que se sont accrus les moyens employés pour les diminuer. C'est qu'en ceci encore les gouvernements ont pris les effets pour leurs causes. C'est que la misère est le produit du crime, bien plus que le crime le produit de la misère. C'est que, en un mot, la misère matérielle n'est que le résultat de la misère morale. Par misère morale j'entends l'absence ou la perte des vertus sociales et des qualités du cœur qui constituent la force et la vie des peuples et des individus. Le bouleversement des fortunes et des empires est toujours précédé du bouleversement des idées et des mœurs.

La débauche du corps n'est que la suite de débauches d'esprit. L'orgie des sens n'est jamais qu'une orgie de pensées. La pensée de l'acte précède l'acte, et l'intention seule incrimine l'action. Je l'ai dit ailleurs : le crime ne fait pas le criminel, il le manifeste. De même, la misère matérielle ne fait pas la misère morale, elle la manifeste. Quand le pauvre mendie, ce n'est pas parce qu'il est pauvre, mais parce qu'il est dépravé. Un peuple vertueux n'est jamais pauvre. S'il devient pauvre, c'est qu'il a cessé d'être vertueux. *Pauvreté n'est pas vice* est un proverbe qui ne cesse d'être vrai que quand c'est le vice qui devient pauvre. Alors la pauvreté, fille du vice, devient mère du vice à son tour. Alors, corrompue à sa source, tout ce qui sort d'elle est corrompu comme elle. Mais ce n'est pas elle qui a engendré le vice la première ; c'est le vice qui l'a séduite et déshonorée, et qui lui a fait porter des enfants comme lui. [...]

L'une des idées les plus accréditées et les plus généralement répandues, c'est que les pays les plus pauvres et les plus ignorants sont aussi ceux où il se commet le plus de crimes. Eh bien ! la statistique constate que c'est tout le contraire qui arrive, et que c'est dès lors tout le contraire qu'il faut croire. [...] Comme on le voit, la misère morale suit pas à pas, et avec des développements effrayants, les développements progressifs de la richesse intellectuelle et de la richesse matérielle du pays. Si j'insiste aussi fortement pour assigner à la misère morale la place qu'elle doit occuper dans l'appréciation des causes de la misère matérielle, c'est que la première place lui est due ; l'origine du mal connue, il deviendra plus facile de reconnaître pourquoi les remèdes employés jusqu'à ce jour pour le guérir n'ont contribué qu'à l'empirer. [...]

Et ce résultat, il ne faudrait pas le nier, alors même que la statistique prouverait que le nombre des indigents secourus n'augmente pas ou diminue ; car, dans notre manière large d'envisager la misère, nous faisons surtout consister ses progrès dans le progrès du besoin. Qui nierait qu'aujourd'hui le besoin a reçu, de l'initiation des classes pauvres aux mystères des jouissances du riche, une activité fébrile, une soif insatiable, une faim dévorante pour ces jouissances qu'il envie, et au milieu desquelles il nage sans pouvoir jamais y atteindre ! Le besoin est la maladie du siècle : c'est la misère moderne, misère qui étend démesurément son cercle et qui envahit les classes aisées, heureuses autrefois de ce qu'elles avaient de plus que les classes inférieures, plus malheureuses aujourd'hui de ce qu'elles ont de moins que les classes plus élevées. L'homme ne vit pas seulement de pain ; l'homme n'a pas qu'un appétit à satisfaire. Quand l'appétit de ses sens est excité par le désir, et que la nourriture manque à ses passions, sa misère est plus grande, riche souvent qu'il est, que la misère du pauvre, quelque indigent qu'il soit.

Il y a une masse énorme de ces indigents auxquels la charité ne vient point en aide, et que la statistique ne comprend point dans ses tableaux. C'est cette masse effrayante qui se grossit sans cesse, au fur et à mesure des progrès de la civilisation, et qui menace sérieusement l'ordre public et nos fortunes. Voilà ce qui explique en quoi la misère va toujours croissant, et comme quoi s'accroît avec elle le nombre des

mendiants, des voleurs, des prostituées, des enfants trouvés, des enfants abandonnés, et de toute cette progéniture d'enfants dégénérés, débauchés, perdus de maladies et de dettes, qui compose l'immense famille des frères et des fils germains du vice et de la misère. Quel remède donc apporter à ce mal ?...

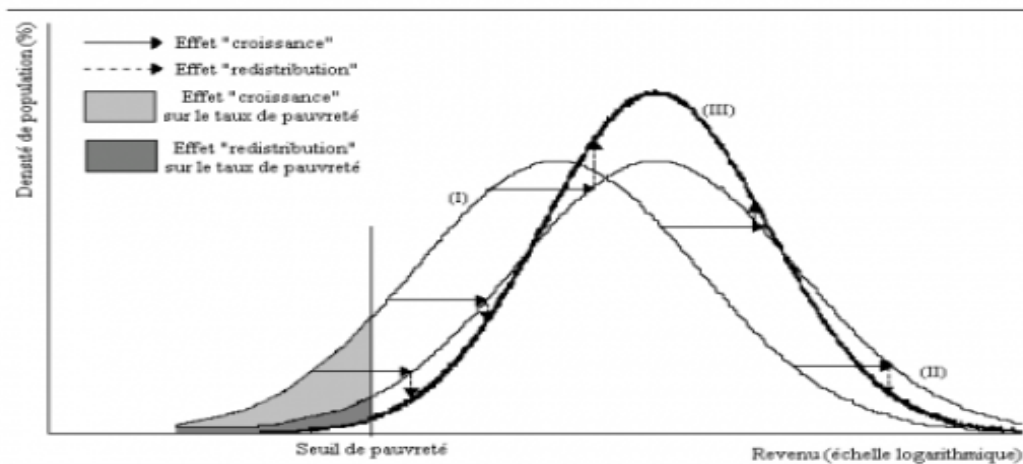
Moreau-Christophe Louis Mathurin (1841) : *Les pauvres : physiologie de la misère*, Edition de la Collection électronique de la Médiathèque André Malraux de Lisieux (22.VI.2007).

Document 3

D'un point de vue théorique, le concept de croissance pro-pauvre s'appuie sur les récents travaux portant sur le « triangle pauvreté – croissance – inégalités » (Bourguignon, 2003). Si l'on mesure la pauvreté de façon absolue à l'aide du taux de pauvreté (i.e. le pourcentage de la population se trouvant sous le seuil de pauvreté), que l'on définit la croissance comme étant le pourcentage de variation du revenu moyen, et que les inégalités sont approchées par les disparités dans les revenus relatifs de l'ensemble de la population, alors ces travaux montrent arithmétiquement que la variation de la pauvreté est une fonction du taux de croissance et de la variation de la distribution du revenu national. En d'autres termes, comme l'illustre la figure 1, la variation du taux de pauvreté peut être décomposée en deux effets : un effet « croissance », représenté par une translation de la distribution (I) vers la distribution (II), qui résulte de la variation du revenu moyen (indépendamment de la distribution du revenu national) et un effet « redistribution », représenté par une translation de la distribution (II) vers la distribution (III), qui résulte d'un changement dans la répartition du revenu national (indépendamment du revenu moyen).

Figure 1

Décomposition d'une variation du taux de pauvreté en deux effets « croissance » et « redistribution »



Le mal, nous avons pris à tâche de le peindre ; à d'autres est réservée la mission de le guérir.

Charles-L. Griffoni, « Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999 », *L'Année du Maghreb* II, 2005-2006, p. 473.

Document 4

Toute pauvreté est manque, mais chacune n'affecte pas la vie de la même manière. En dehors des choses les plus nécessaires au quotidien, comme la nourriture ou le gîte, chaque manque n'est jamais que relatif à ce dont les autres peuvent disposer ou jouir. Sans doute, la comparaison souligne-t-elle l'écart entre celui qui est démuné et celui qui ne l'est pas, mais cette privation de biens de confort n'affecte toutefois l'individu qu'à la surface de lui-même. Le moins bien loti ne dispose pas d'un confort qui lui faciliterait la vie au quotidien, et la conscience aiguë de ce qu'il ne peut posséder ne l'empêche pourtant pas de vivre, sauf

s'il se crispe dans une envie jalouse. D'une toute autre nature, par contre, et plus grave dans ses conséquences, est la privation qui l'affecte dans ses possibilités de nouer des relations avec d'autres et de s'exprimer avec les mots qu'il faudrait. [...]

« Pauvre comme Job » dit la formule familière. Elle court, toutefois, le risque de conduire à se méprendre sur la réelle douleur de Job si elle laisse entendre que ce dont il se plaint est d'avoir perdu ses biens, ses enfants et sa santé. Or, ce n'est pas de cela que Job ne cesse de se plaindre tout au long du poème. Ce dont il est privé, c'est de la présence proche de son Dieu qui se tait et se dérobe. De là, le sens de sa question qui est, sans doute, la demande essentielle de tout vivant humain, au centre de toutes celles qu'un homme peut formuler : « Qui me donnera quelqu'un qui m'écoute ? » [...] C'est sans doute la forme la plus profonde de la misère, et les biens qui peuvent peupler à profusion son espace à l'entour ne font guère que souligner, d'une manière cruelle, le vide d'un monde où le délaissé est sans recours, enfermé dans la souffrance de son corps ou de son âme, et sans chemin pour en sortir. Le bon sens ne se trompe pas qui dit que l'homme qui a un ami est un homme riche, sûr d'une confiance partagée. Cet homme peut manquer de nombre de choses qui paraissent indispensables à beaucoup, mais non pas de ce qui, seul, compte : le lien confiant avec un autre, lieu assuré du rapport à la vie.

La forme la plus douloureuse de la misère est, en fin de compte, celle qui fait entrave à l'ouverture de la vie, l'empêchant d'accéder à sa dimension proprement humaine. Elle lui barre l'accès non pas tant aux choses qu'elle pourrait désirer acquérir qu'à elle-même et à sa possibilité. Toute pauvreté est, certes, privation. Consentie de plein gré, elle se déprend des choses pour privilégier les liens humains, seule richesse à même de ne pas se laisser entamer par les épreuves et l'usure du temps. [...] La pauvreté, certes, peut faire peur puisqu'elle réveille en moi la crainte du manque, de l'insécurité ou d'une pauvreté réelle. Apprendre à lâcher ce que je tenais si serré, ouvrir les mains pour recevoir. Je n'ai plus à me dépenser sans compter pour combler ma propre vie puisque ma source est ailleurs. « L'homme ne se nourrit pas seulement de pain mais de toutes paroles qui sortent de la bouche de Dieu. » Si je prends au sérieux ces mots-là, si je les laisse transformer mon cœur, « si je mets mon point d'équilibre hors de moi dans les cieux », alors je deviens libre. La pauvreté me révèle une liberté nouvelle, une confiance nouvelle. Elle est un rempart qui me protège. [...] Cette conversion plus intime à la pauvreté demeure la condition première pour réaliser dans nos vies, cette vie du Christ.

Delorme Franck *et alii*, « La pauvreté » (2008), *Études*, Tome 409, p. 663-673.

Document 5

La pauvreté est un élément important du débat social dans de nombreux pays. Pourtant, la définition du terme même fait débat. Ainsi, au Canada, la statistique publique se refuse à publier des chiffres relatifs à la pauvreté faute d'accord sur le concept :

« La difficulté sous-jacente tient au fait que la notion de pauvreté est intrinsèquement liée à l'atteinte d'un consensus social à un moment particulier dans un pays donné. Une personne qui s'en tire passablement bien selon les normes d'un pays en développement pourrait très bien être considérée comme désespérément pauvre au Canada. Et même à l'intérieur d'un pays, la perspective change avec le temps. Ainsi, un niveau de vie jugé acceptable au siècle dernier pourrait très bien sembler inacceptable aujourd'hui [...]. C'est le processus politique qui permet aux sociétés démocratiques d'obtenir des consensus sociaux sur des questions de nature intrinsèquement subjective. Or, ce processus ne relève certainement pas du Bureau national de la statistique du Canada qui est fier de son objectivité et dont la crédibilité repose sur la mise en pratique de cette objectivité [...]. Lorsque les gouvernements auront formulé une définition, Statistique Canada s'emploiera à estimer le nombre de personnes dites pauvres selon cette définition. Cette tâche serait certainement respectueuse de son mandat et de son souci d'objectivité. Entre-temps, Statistique Canada ne mesure pas et ne peut pas mesurer le seuil de pauvreté au Canada [...] » (Ivan P. Fellegi, statisticien en chef, 1997).

Ces termes résument bien la difficulté de l'exercice : l'information statistique est essentielle au débat et à la décision publique, mais le concept n'est pas internationalement établi, comme c'est le cas par

exemple du chômage au sens du BIT. Pourtant, les avancées scientifiques se sont multipliées depuis plus d'un siècle, et l'Union européenne, contrairement au Canada, dispose d'une définition officielle de la pauvreté, qui autorise dans une certaine mesure les comparaisons au sein des pays membres.

Lollivier Stéfán (2008), « La pauvreté : définitions et mesures », *Regards croisés sur l'économie*, n° 4, p. 21.

Document 6

Mon cher ami, j'avoue que je suis presque honteux de vous écrire. Vous êtes tourmentés par la pauvreté, vous souffrez d'un grand nombre de privations, et votre foi est souvent mise à rude épreuve, lorsque vous portez vos regards sur votre famille, et que vous savez à peine si vous pouvez lui donner du pain jusqu'à la fin de la semaine. Le Seigneur m'a assigné une position différente. Je ne possède pas seulement les nécessités, mais les douceurs de la vie. Je pourrais vous dire que votre devoir est d'être patients, et même reconnaissants dans votre plus profond abaissement ; que si vous avez du pain et de l'eau, c'est plus que vous ne méritez de la part du Seigneur ; et que, puisque vous avez échappé à l'enfer, et que vous avez part à l'espérance de l'Évangile ; rien de ce que vous rencontrez sur le chemin du ciel ne doit vous paraître pénible ; si je vous disais tout cela, et que je m'en tinsse là, vous n'auriez rien à opposer à la vérité de mes assertions ; mais adressées par moi qui vis dans l'aisance, à vous qui êtes dans une position si difficile, vous pouvez douter qu'elle vaille à propos, et penser que je connais bien peu mon propre cœur, et que j'ai peu de compassion pour votre malheur. Vous me compareriez probablement à un homme qui se croirait marin pour avoir étudié la science de la navigation au coin de son feu, et qui n'aurait jamais vu la mer. J'espère que cependant, mes rapports actuels avec les pauvres du Seigneur (car j'habite au milieu de personnes peines et affligées) m'ont donné l'occasion de faire quelques observations qui, bien qu'elles ne soient pas le fruit de ma propre expérience, peuvent cependant vous être utiles, et vous offrir de douces consolations.

Il n'est pas facile de décider quels sont ceux qui sont le plus à plaindre, des riches ou des pauvres qui vivent « sans Dieu au monde. » C'est une chose terrible que d'être misérable dans ce monde et dans l'autre ; mais la pompe et la prospérité apparente dans laquelle vivent les riches pendant quelques années, ne sera pas un dédommagement, mais plutôt une augmentation de leurs tourments. Un fou est également à plaindre, qu'il soit couché sur la paille ou sur un lit magnifique. Tout pécheur irrégénéré est un insensé dans son cœur, et plus il possède des biens de ce monde, plus il a de moyens de faire du mal. Pour ceux qui ne connaissent pas d'autre frein, la pauvreté est un avantage négatif sous ce rapport, qu'elle renferme les effets de leur malice dans des limites plus étroites, et dans le petit cercle de leurs liaisons immédiates ; tandis que les riches qui sous l'empire du péché, sont les dépositaires infidèles d'un trésor plus considérable, et se servent souvent de leur pernicieuse influence pour répandre l'impiété et la licence dans toute une province ou dans tout un royaume ; sans parler des actes innombrables d'oppression, des ravages et des guerres suggérées par les désirs insatiables et l'ambition du luxe et de l'orgueil.

Newton John ([1830] – 2012), *Sur les avantages de la pauvreté pour les chrétiens*, Nabu Press, p. 1-2.

Document 7

La pauvreté, c'est ne pas avoir assez d'argent pour répondre à ses besoins de base en nourriture, en vêtements et en logement. Toutefois, la pauvreté, c'est plus, beaucoup plus, que le manque d'argent. La Banque mondiale décrit la pauvreté comme suit :

La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est être sans abri. La pauvreté, c'est être malade et ne pas pouvoir voir un médecin. La pauvreté, c'est ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire. La pauvreté, c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour.

La pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Elle a été décrite de maintes manières. Le plus souvent, la pauvreté est une situation à laquelle les gens veulent échapper. La pauvreté est donc un appel à l'action – pour les pauvres comme pour les riches –, un appel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité.

La pauvreté, c'est aussi ne pas pouvoir participer à des activités récréatives, ne pas pouvoir envoyer ses enfants en excursion ou à une fête d'anniversaire avec leurs camarades de classe, ne pas pouvoir payer les médicaments en cas de maladie. Ce sont là autant de conséquences de la pauvreté. Les personnes qui peuvent à peine se nourrir et se loger ne peuvent tout simplement pas envisager de telles dépenses. Quand les gens sont exclus de la société, ne sont pas bien instruits et présentent une incidence élevée de maladie, cela a des répercussions néfastes sur la société. Nous payons tous le prix de la pauvreté. Le coût élevé du système de soins médicaux, du système juridique et d'autres systèmes qui aident les gens qui vivent dans la pauvreté a une incidence sur notre économie.

Même si beaucoup de progrès a été fait relativement à la mesure et à l'analyse de la pauvreté, la Banque mondiale poursuit son travail pour définir des indicateurs pour mesurer d'autres dimensions de la pauvreté. Elle veut notamment définir des indicateurs sociaux touchant l'instruction, la santé, l'accès aux services, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. La pauvreté ne découle pas d'une cause unique, et les résultats de la pauvreté sont différents dans chaque cas. La pauvreté varie considérablement selon la situation. On ne peut comparer le fait de se sentir pauvre au Canada à celui d'être pauvre en Russie ou au Zimbabwe. Les différences entre les riches et les pauvres à l'intérieur d'un même pays peuvent également être grandes.

Malgré les nombreuses définitions de la pauvreté, une chose est certaine : la pauvreté est un problème de société complexe. Peu importe comment on la définit, on peut convenir qu'il s'agit d'un problème qui requiert l'attention de tous. Il importe que tous les membres de notre société travaillent ensemble pour que tous aient des possibilités de réaliser leur plein potentiel. Il est avantageux pour tous de s'aider les uns les autres.

« Qu'est-ce que la pauvreté ? » in [http:// Qu'est-ce que la pauvreté - Société de l'inclusion économique et sociale.htm](http://Qu'est-ce que la pauvreté - Société de l'inclusion économique et sociale.htm).

Document 8



Le Torchon du 31 mars 2017, *Les 5^{es} face aux inégalités : les inégalités entre la richesse et la pauvreté*, source : <https://blogpeda.ac-poitiers.fr>.

Document 9

TABLEAU 3. RÉPARTITION ET INDICE DE FRAGILITÉ PAR TYPE DE MÉNAGE							
		SECOURS CATHOLIQUE		INDICE DE FRAGILITÉ (*)			
		2014	2015	2000	2005	2010	2015
Sans enfant	Homme seul	23,7 %	22,8 %	2,31	2,04	1,67	1,60
	Femme seule	16,4 %	16,4 %	0,87	0,79	0,79	0,79
	Couple	6,0 %	6,1 %	0,28	0,24	0,23	0,24
	Sous-total sans enfant	46,1 %	45,3 %	0,93	0,84	0,76	0,75
Avec enfants	Père isolé	3,5 %	3,6 %	3,46	3,22	3,40	3,47
	Mère isolée	25,6 %	25,2 %				
	Couple	21,9 %	23,0 %	0,71	0,71	0,79	0,83
	Sous-total avec enfants	51,0 %	51,8 %	1,24	1,27	1,41	1,48
Ménage complexe		2,9 %	2,9 %	-	0,98	1,05	0,71

Sources : *Secours Catholique et Insee, RP 2000-2016 (*)*.
Champ : *Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.*
Lecture : *En 2015, 22,8 % des ménages rencontrés étaient constitués d'hommes seuls, 23 % de couples avec enfants. L'indice de fragilité (*) se calcule comme le rapport de ces proportions sur les mêmes proportions observées dans la population française dans son ensemble. Un ménage complexe est composé de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille, ou de personnes isolées et de famille(s).*

Rapport 2016 du Secours Catholique-Caritas France, *L'Etat de la pauvreté en France*, p. 14, source : <https://secours-catholique.org/act>

Document 10

Selon plusieurs experts, l'aide humanitaire favoriserait l'accroissement de la pauvreté dans les pays en voie de développement. En effet, ils affirment que cette aide affaiblit la croissance d'un pays. En recevant une aide, les pays en voie de développement n'envisagent pas de développer leur économie. Selon une étude, l'aide humanitaire destinée aux pays pauvres a considérablement augmenté ces trente dernières années. En même temps, l'économie des pays concernés n'a cessé de se dégrader. Certes, en cas de problème majeur comme le tsunami de 2004, l'aide humanitaire est indispensable. Mais dans le cadre d'une aide périodique, elle ne fait qu'empoisonner les structures politiques et économiques d'un pays.

Par ailleurs, l'aide humanitaire au développement alimente la corruption de certains pays. Selon plusieurs études, une importante part des aides destinées aux pays pauvres a permis de développer les réseaux de corruption. De plus, certaines aides n'arrivent pas toujours à la population concernée. En effet, certains dirigeants prennent une part de celles-ci, ce qui ne permet pas de subvenir aux besoins de toute la population visée. Tandis que d'autres refusent de donner ces aides à certaines catégories de la population.

Article tiré de *Aide Humanitaire* : [http://tous.les.avantages.et.inconvénients.de.l'aide.humanitaire - AideHumanitaire.org.htm](http://tous.les.avantages.et.inconvénients.de.l'aide.humanitaire-AideHumanitaire.org.htm)